Qui contacter?

Le 17 : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.

Le **112** : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

Le **15** : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).

Le 18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

Le **114** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes ou ayant des difficultés à parler victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter par SMS l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18)

Numéro d'écoute, d'information et d'orientation

39 19: Violences Femmes Info

Numéro gratuit **anonyme**, ne laissant aucune trace sur la facture téléphonique, accessible 7/7 gratuit, qui assure une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Lien Internet

http://stop-violences-femmes.gouv.fr

www.ordre-sages-femmes.fr

Le pratique du certificat médical descriptif

Sur demande de la patiente

Version novembre 2015





Modèle de certificat médical Sur demande de la patiente

Nom et prénom de la sage-femme :
Adresse:
Numéro RPPS : ou d'inscription à l'ordre des sages-femmes :
Je, soussigné(e), M. (Mme) certifie avoir examiné
Madame (Nom, Prénom,) néeledomiciliée à,
le (date), à(heure), à(lieu : cabinet, service hospitalier, domicile, autre),
(lorsqu'il s'agit d'un mineur) en présence de son représentant légal, Madame, Monsieur (Nom, prénom)
Cet examen a nécessité la présence d'un interprète (ou d'un assistant), Madame, Monsieu (Nom, Prénom)
Elle déclare sur les faits « avoir été victime de
Elle déclare/dit se plaindre de « ».
Elle présente à l'examen clinique :
- Etat gravidique et âge de la grossesse (le cas échéant) :
- Sur le plan physique :
- Sur le plan psychique :
Certificat établi le (date), à (heure), à (lieu : cabinet service hospitalier, domicile, autre), à la demande de Madame (Nom, prénom) e remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.
Signature (et cachet) d'authentification
→ Vous pouvez reprendre les termes de ce modèle sur votre papier à entête. Ce

→ Vous pouvez reprendre les termes de ce modèle sur votre papier à entête. Ce modèle est également disponible en version électronique sous format A4 à l'adresse suivante :

http://stop-violences-femmes.gouv.fr/Modeles-de-certificats.html

Les 10 règles d'utilisation du certificat médical

- 1 Rédiger le certificat de manière lisible, précise, sans termes techniques
- 2 Indiquer le lieu de rédaction du certificat, dater et signer le certificat (ne pas antidater ou postdater le certificat)
- 3 Mentionner votre nom, prénom, coordonnées professionnelles, n° RPPS ou d'inscription au Tableau de l'Ordre
- 4 Mentionner clairement les éléments d'identité de la patiente (en cas de doute, utiliser la mention « me déclare se nommer... »)
- 5 Ne porter aucun jugement, aucune accusation envers un tiers, aucune interprétation sur les faits relatés par la patiente
- 6 Après avoir nécessairement procédé à un examen de la patiente, décrire de manière factuelle et objective les lésions ou signes constatés
- 7 Retranscrire sans interprétation et entre guillemets les déclarations faites par la patiente
- 8 Ne pas violer le secret professionnel (ne pas révéler, via le certificat, des informations soumises au secret professionnel sans l'accord de la patiente)
- 9 Remettre en main propre le certificat uniquement à la patiente (ou à son représentant légal s'il s'agit d'une mineur ou d'une majeur protégée et si ce représentant n'est pas impliqué dans les faits) et en aucun cas à un tiers
- 10 Conserver une copie du certificat établi

L'établissement d'un certificat médical engage la responsabilité professionnelle de la sage-femme